



NOVEMBRE 2022

FLASH SPÉCIAL // INFOS ÉNERGIE

Comme vous le savez, **le contexte économique de la scène internationale continue d'impacter le tarif des énergies** à la fois pour les particuliers, les entreprises et les collectivités comme la nôtre. **Cette situation nécessite une adaptation de chacun pour mieux maîtriser nos ressources et notre budget.**

Des aménagements et solutions sont collectivement mis en place pour s'adapter à cette situation nouvelle.

La maîtrise des dépenses énergétiques de la commune face à ces hausses est essentielle pour assurer notre capacité à investir dans de nouveaux projets et maintenir l'équilibre budgétaire. Ainsi, les élus, en concertation avec les partenaires de la commune, mettent en place différentes mesures présentées ci-dessous.



3 questions à ... **François Erlem,** Maire de Landrecies

Quel est l'impact de la hausse du prix des énergies sur les collectivités ?

Une fois de plus, nous traversons une crise d'une ampleur inédite : **la flambée du prix des énergies impacte l'ensemble des collectivités** qui ne bénéficient pas de bouclier tarifaire comme c'est le cas actuellement pour les particuliers. Cette crise a fait basculer les collectivités dans un nouveau monde, rempli d'incertitudes et de brouillard dont on ne sait quand il se dissipera.

Les élus que nous sommes se doivent donc de **prendre des décisions dictées par l'intérêt général** pour maîtriser au mieux nos consommations. Aujourd'hui, il est très important d'avoir conscience qu'**économies de consommations ne riment plus avec économies financières** : c'est-à-dire que faire des économies d'énergie ne signifie pas faire des économies d'argent.

Comment la commune peut-elle agir face à cette hausse fulgurante ?

Il existe deux leviers principaux pour maîtriser cette hausse des énergies : investir dans l'ensemble de nos bâtiments pour les rendre moins énergivores comme c'est le cas depuis de nombreuses années et **consentir à des efforts collectifs** pour maîtriser nos consommations.

Force est de constater que, dans un contexte d'augmentation « démentielle » du coût des énergies, les communes les plus

rurales n'arrivent pas à avancer suffisamment rapidement sur la question de la transition énergétique de l'ensemble de leurs bâtiments. Elles n'ont pas forcément la capacité financière d'isoler complètement et en même temps l'ensemble des sites dont elles ont la responsabilité ou d'en changer le mode de chauffage dans l'immédiat.

Tous les citoyens sont donc impliqués par ces mesures ?

Oui, il faut bien comprendre que la maîtrise des consommations est essentielle pour maintenir les services proposés à la population, poursuivre le soutien aux associations et continuer à porter des projets structurants afin de rendre notre ville toujours plus attractive.

J'ai donc souhaité que le travail se fasse **dans la concertation** avec les élus, d'abord en commission puis au sein du Conseil

Municipal, et en parallèle avec les usagers des lieux (directeurs d'écoles, associations...) et vous trouverez dans cette édition spéciale les mesures nécessaires mises en place et à venir. Vous l'aurez compris : l'engagement de chacun est primordial pour traverser cette tempête et nous sommes au travail aussi sur ce sujet. **Restons optimistes, ensemble nous y parviendrons !**

L'éclairage public reste allumé, mais moins longtemps !

Les 700 points d'éclairage public de la commune (compétence de la Communauté de Communes) sont en cours de remplacement par des LEDs : un éclairage moins énergivore grâce à cette technologie et à la gradation de l'intensité. Avec une réduction de l'éclairage de 4 heures chaque nuit, l'économie de consommation serait de 50%.

👍 **Les horaires d'éclairage public ne seront modifiés qu'une fois les plots lumineux solaires installés aux endroits sensibles.**

GAZ

Coût du gaz en 2021 pour la commune : **103 100€ T.T.C.**
On estime que le **budget réel 2022** pour le gaz dépassera **170 000€ T.T.C.**
Il faudrait inscrire au **budget prévisionnel 2023 280 000€ T.T.C. avec les augmentations prévues.**

ÉLECTRICITÉ

Coût de l'électricité 2021 pour la commune : **70 000€ T.T.C.**
À consommation égale à celle de 2021, on estime que le **budget réel 2022 sera de 140 000€ T.T.C. soit doublé !**

Des décisions prises en concertation avec les usagers des bâtiments publics

La commune compte **26 bâtiments** à entretenir et chauffer. **En concertation** avec le tissu associatif, les directeurs d'école et les partenaires, **il a été décidé de :**

- **fermer les services administratifs de la mairie** du 23 décembre au 2 janvier inclus. Une permanence téléphonique d'urgence est mise en place concernant l'état civil au 06 79 95 75 21 ;
- **fermer au public la médiathèque et les installations sportives** du 19 décembre au 3 janvier 2023 et du 11 au 27 février 2023 inclus (périodes creuses et froides). Il sera possible d'emprunter vos ouvrages le lundi 19 décembre de 13h30 à 17h ;
- chauffer les **salles de sport à 15°** ;
- chauffer les **écoles à 19°** ;
- appeler à la responsabilité de chaque agent et chaque association quant aux éclairages et au chauffage à la sortie des bâtiments et entraînements.*

⚡ *** Régulièrement, des contrôles sont effectués et un audit mensuel sur le suivi de nos consommations mené dans un seul but : maîtriser nos dépenses de fonctionnement et garder notre capacité d'investir dans des projets essentiels pour la redynamisation de la ville !**

Les particuliers qui rencontrent des difficultés face à l'inflation et aux factures d'énergies peuvent contacter le C.C.A.S. pour bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches notamment dans le cadre du Point Conseil Budget. Contactez le 03 27 77 51 00 pour prendre rendez-vous.



L'éclairage public restera donc en service mais moins longtemps avec une extinction de minuit à 4h. Des plots lumineux solaires seront installés à plusieurs endroits stratégiques le long de la RD 934 (certains passages piétons, etc) et cette mesure sera effective une fois ces dispositifs solaires mis en place.

Des investissements écoresponsables déjà réalisés par la commune

La maîtrise des coûts énergétiques est déjà une priorité dans la réalisation des projets menés par la commune comme par exemple le **remplacement ces dernières années de tous les éclairages des bâtiments de la commune par des LEDs.** Ces installations, déjà amorties, ont permis de diminuer d'environ 50% la consommation. Mais aussi :

- l'installation de **panneaux photovoltaïques** à l'Espace Polyvalent et sur la toiture de l'église ;
- l'installation de **chaudières à ventouse à haute performance énergétique** dans les locaux depuis 2015 ;
- l'isolation pas à pas des bâtiments et le remplacement des **fenêtres** comme aux écoles, l'isolation des combles et de la chaufferie pour limiter les déperditions de chaleur.

Des propositions sont à l'étude et seront mises en place prochainement :

- dans les installations sportives, des **radars de présence** seront installés sur les radiateurs afin de **d'éteindre le chauffage en l'absence de public.**
- dans les écoles, **des sondes** pour réguler la température dans chaque classe ainsi que des robinets thermostatiques programmables sur les radiateurs.

*Ces décisions concertées **pourront évoluer en fonction de la situation économique et des mesures gouvernementales à venir.***

Moins de lumière pour Noël mais plus de décorations !

Pour la période de Noël, **les entrées de la ville ainsi que la Place** seront illuminées comme habituellement. Il y aura en revanche plus de **décorations en bois réalisées par les bénévoles** du Comité des Fêtes !
Lutins et rennes seront de sortie !



Vos évènements festifs s'adaptent !

Pas besoin de lumière pour briller lors du concours de décorations de Noël !

Inscrivez-vous jusqu'au **16 décembre** et participez à l'une des 3 catégories : maison, fenêtre, jardin. Toute nouvelle catégorie cette année, **remportez le prix de la déco éco-responsable réalisée avec des objets naturels et/ou de récupération, sans lumières !** À vos âmes d'artiste !

